



L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

« La Baule – Presqu'île de Guérande »

RECRUTE SES

CONSEILLERS EN SÉJOUR SAISONNIERS LONGUE DURÉE

Présentation de l'entreprise

« La Baule – Presqu'île de Guérande » est le territoire emblématique français de la côte Atlantique, riche de la diversité de ses 15 communes (VAH, Petites cités de caractère, etc) et résolument tourné vers un tourisme de qualité.

L'Office de Tourisme Intercommunal (statut SPL), en charge du développement touristique pour l'agglomération de Cap Atlantique, rassemble les talents de plus de 45 salariés permanents, répartis sur 9 bureaux.

Afin de soutenir son nouvel élan stratégique et de répondre aux enjeux de sa future Délégation de Service Public, l'OTI se réinvente et vous propose de participer à cette passionnante aventure professionnelle à ses côtés.

Le descriptif du poste

Le conseiller en séjour saisonnier fait de la relation client une priorité et s'assure de la diffusion d'une image professionnelle de la structure.

Il accueille, renseigne et conseille les clientèles de toutes nationalités, en accord avec la norme Qualité Tourisme et la notion de conseil éclairé.

Il est le lien local avec les prestataires, et est véritablement force de proposition auprès des clients : ventes boutique, billetteries et visites guidées de la structure et de ses partenaires.

Le profil recherché

Riche d'une première expérience professionnelle, vous avez acquis les bases de techniques d'accueil du grand public.

Vous aimez conseiller, échanger, partager avec le public.

Vous aimez le travail en équipe.

Vous avez une bonne connaissance de l'offre touristique de notre territoire et de l'environnement professionnel.

Vous possédez une parfaite expression orale et écrite, et un bon usage d'au moins une langue étrangère.

Vous êtes souriant, motivé et dynamique, et faites preuve d'initiatives.

Les modalités du poste à pourvoir

Travail sous la responsabilité du Manager du service Accueil et Démarche Qualité

Postes temps plein en CDD 5, 6 et 7 mois à compter du 1^{er} avril

2 jours de repos consécutifs

Lieu de travail : Territoire La Baule-Presqu'île de Guérande

Permis B

Convention collective des Organismes de Tourisme applicable :

Majoration des heures travaillées le dimanche et les jours fériés.

Mutuelle d'entreprise (50% pris en charge par l'entreprise)

Participation aux frais de transport (50% pris en charge par l'entreprise sur un abonnement de transport en commun)

Accompagnement dans la recherche d'un logement

Avantages/réductions boutique de l'OTI

Formation interne sur 2 semaines avant prise de poste

Pour répondre à cette offre

Envoyer CV et lettre de motivation à drh@labaule-guerande.com